

LA JUSTICE

M. Hugh Hanrahan (Edmonton—Strathcona, Réf.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'environ 15 000 habitants d'Edmonton. Plusieurs pétitions, représentant au total quelque 64 000 signatures d'habitants d'Edmonton, ont été présentées à ce même sujet.

Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur le fait que la Loi sur les jeunes contrevenants est inadéquate. Ils demandent que les mesures législatives existantes fassent l'objet d'un examen complet et approfondi dans le but de modifier les dispositions relatives à la détermination de la peine et aux cas de récidive.

Je suis heureux de présenter cette pétition et d'informer mes électeurs et les habitants d'Edmonton que je suis tout à fait d'accord avec les pétitionnaires.

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley, Réf.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre quatre pétitions représentant un total de 545 signatures.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de réduire les dépenses publiques au lieu d'augmenter les impôts et d'adopter une loi afin de protéger les contribuables et de limiter les dépenses publiques.

Je suis tout à fait d'accord avec les pétitionnaires et je suis heureuse de présenter ces pétitions.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui plusieurs pétitions. Les quatre premières, prises ensemble, contiennent plus de 3 000 signatures.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas pénaliser les amateurs d'armes à feu à des fins récréatives et sont uniquement en faveur de mesures législatives qui: premièrement, punissent sévèrement toute personne qui utilise une arme, y compris une arme autre qu'une arme à feu; deuxièmement, protègent le droit et la liberté des amateurs d'armes à feu à des fins récréatives de posséder des armes à feu et de les utiliser de façon responsable; troisièmement, soient soigneusement examinées pour voir si elles vont permettre d'accroître la sécurité publique d'une façon rentable et efficace; quatrièmement, révoquent les mesures législatives actuelles sur le contrôle des armes à feu, qui sont formulées dans des termes retors et qui ont été qualifiées par les tribunaux d'exemples les plus terribles d'un mauvais travail.

L'EUTHANASIE

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, les signataires de la cinquième et sixième pétitions que j'ai devant moi désirent attirer l'attention du Parlement sur les conséquences de la légalisation de l'euthanasie.

Ces pétitionnaires demandent au Parlement de n'appuyer ni l'euthanasie ni le suicide assisté par un médecin.

Affaires courantes

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, la septième pétition demande au Parlement de s'opposer à toute modification de la Loi sur les droits de la personne ou de la Charte canadienne des droits et libertés visant à y insérer l'expression «orientation sexuelle» du fait que cela reviendrait à accorder à certains groupes un statut, des droits et des privilèges spéciaux.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, la dernière pétition que je présente aujourd'hui au nom de mes électeurs porte sur la Commission canadienne du blé.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de continuer à accorder à la commission le monopole de l'exportation du blé et de l'orge.

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Ted White (North Vancouver, Réf.): Monsieur le Président, j'ai cinq pétitions à présenter aujourd'hui. La première est signée par M^{me} Sisko Hamer-Jackson et 312 autres résidents de North Vancouver. La deuxième, par M. F.G. Williams et 26 de ses concitoyens. La troisième, par Ross McCarlie et 25 autres personnes. Les trois portent sur le même sujet.

Les pétitionnaires prient le Parlement de réduire les dépenses du gouvernement au lieu d'augmenter les impôts et d'adopter une loi sur la protection des contribuables qui limiterait les dépenses du gouvernement fédéral.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ted White (North Vancouver, Réf.): Monsieur le Président, des deux autres pétitions que je veux présenter aujourd'hui, l'une est signée par Helen Hughes et 26 autres habitants de North Vancouver.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne pour protéger les Canadiens contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

La dernière pétition que je veux présenter m'a été envoyée par Arlene Boreham et 41 autres habitants de North Vancouver.

Les pétitionnaires prient le Parlement de ne pas adopter le projet de loi C-41, et particulièrement l'article 718.2 dans sa forme actuelle. Ils demandent surtout de ne pas y inclure l'expression «orientation sexuelle», qui n'est pas définie, puisque le comportement que les gens choisissent d'adopter ne devrait pas faire l'objet de considérations spéciales dans la loi canadienne.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Jerry Pickard (Essex—Kent, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui deux pétitions.

• (1305)

La première pétition demande au Parlement de s'assurer que le Code criminel prévoit des dispositions interdisant le suicide assisté et de veiller à ce qu'elles soient rigoureusement appliquées.